Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260407-DELIB20260409B-DE

Département
des Côtes D'Armor

Arrondissement de
DINAN

COMMUNE DE
SAINT-JOUAN DE L'ISLE

Nombre de Membres :
- en exercice : 11
- présents : 11
- représentés : 0
- votants : 11
- abstention : 0

Date de convocation :
23/03/2026

Affichage de la liste des délibérations :
13/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE

SAINT-JOUAN DE L'ISLE

* *

Séance du 7 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur TISON Paul, Maire.

Présents : TISON Paul, MAILLARD Laurent, BOUGAULT Nadège, LEBRETON Mickaël, LE MOY Muriel, MAILLARD Sophie, GRUGET Martin, MONBOUSSIN Laura, LEBRIN Margot, BONNET Romuald, DUPUIS Samuel.
Pouvoirs : ∅
Absent excusé : ∅
Absente : ∅
Secrétaire de séance : BOUGAULT Nadège

Après rectification d'une erreur matérielle dans la délibération initiale, cette version la remplace.

DELIB 2026/04/09 – BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2025 aux membres du Conseil Municipal.

Section fonctionnement
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de
448 452.17€.

Dépenses :

Charges à caractère général	173 324.05€
Charges de personnel	70 000.00€
Atténuation de produits	1 000.00€
Autres charges de gestion courante	109 740.00€
Virement à la section d'investissement	65 109.46€
Charges financières	12 000.00€
Charges exceptionnelles	1 000,00€
Opérations d'ordre entre section	16 278.66€

Recettes :

Produits de gestion courante	9 527.00€
Impôts et taxes	18 633.00€
Fiscalité locale	158 109.00€
Dotations et participations	88 887.33€
Autres produits de gestion courante	8 100.00€
Produit financier	3.00€
Produits exceptionnels	5 953.68€
Excédent de fonctionnement reporté	159 239.16€

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260407-DELIB20260409B-DE

Section investissement
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de
1 183 406.29€.

Dépenses :

Emprunts et dettes assimilées	43 323.00€
Subventions d'équipements versées	742.50€
Immobilisations corporelles	326 157.73€
Frais d'études	100 000.00€
Immobilisations en cours	713 183.06€

Recettes :

Excédent d'investissement reporté	891 845.93€
Excédent de fonctionnement capitalisé	40 000.00€
FCTVA	32 693.24€
Opérations d'ordre entre sections	16 278.66€
Subventions d'investissement	137 479.00€
Virement de la section de fonctionnement	65 109.46€

Le Budget Primitif Communal 2026 est mis au **vote et adopté** à l'unanimité des présents. (11 voix). Est annexée à la présente délibération, une note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2026.

Nadège BOUGAULT,
Secrétaire de séance

Paul TISON,
Maire,



